



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL

DÉCLARATION DU COMMISSAIRE NORMAND GLAUDE

LE 10 DÉCEMBRE 2008

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE, J'AI PRIS L'HABITUDE DE FAIRE DES COMPTES RENDUS SUR LES JALONS FRANCHIS. NOUS AVONS TOUJOURS AGI SELON LE PRINCIPE DE LA TRANSPARENCE ET J'AI BIEN L'INTENTION DE TERMINER COMME J'AI COMMENCÉ : EN TOUTE FRANCHISE.

LES AUDITIONS DE TÉMOIGNAGES À CARACTÈRE PROBANT S'ACHÈVERONT LA DERNIÈRE SEMAINE DE JANVIER 2009. ENSUITE, LES PARTIES AURONT L'OCCASION DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ORALES ET ÉCRITES AU SUJET DES DEUX PHASES, 1 ET 2.

LES AVOCATS DE LA COMMISSION ONT COMMUNIQUÉ AVEC LES AVOCATS DES PARTIES À PROPOS DU PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS ET LES ONT INFORMÉS DES DATES ET DES

EXIGENCES TECHNIQUES APPLICABLES. JE PENSE QU'IL EST TOUT AUSSI IMPORTANT QUE LE PUBLIC COMPRENNE DE QUOI IL S'AGIT ET CE À QUOI S'ATTENDRE. JE VAIS DONC PRENDRE QUELQUES INSTANTS POUR EXPLIQUER EN DÉTAILS DE QUOI JE PARLE.

COMMENÇONS PAR LA PHASE 1.

TOUTES LES PARTIES AUTORISÉES À FAIRE DES OBSERVATIONS ONT ÉTÉ INVITÉES À PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ORALES ET ÉCRITES. LES PARTIES PEUVENT REFUSER DE FAIRE DES OBSERVATIONS, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES. LES AVOCATS ONT ÉTÉ PRIÉS D'INFORMER LES AVOCATS DE LA COMMISSION DE LEUR INTENTION DE REFUSER DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS AVANT LA MI-FÉVRIER.

LES DATES PRÉVUES POUR ENTENDRE LES OBSERVATIONS ORALES DES PARTIES CONCERNANT LA PHASE 1 SONT LES 23, 24, 25 ET 26 FÉVRIER 2009. NOUS COMMENCERONS À 9 H 30 DU MATIN, CHAQUE JOUR. LES OBSERVATIONS ÉCRITES DES PARTIES SERONT RENDUES PUBLIQUES LE 23 FÉVRIER 2009 SUR NOTRE SITE WEB. J'AI DEMANDÉ AUX PARTIES DE PRÉPARER UN RÉSUMÉ DE LEURS OBSERVATIONS, D'AU PLUS DIX PAGES, POUR QUE CE SOIT PLUS FACILE POUR LE PUBLIC D'EN PRENDRE CONNAISSANCE.

CHAQUE PARTIE A DROIT À DEUX HEURES AU MAXIMUM POUR PRÉSENTER SES OBSERVATIONS ORALES. CERTAINES PARTIES SE VOIENT ALLOUER MOINS DE TEMPS, SELON LEURS INTÉRÊTS. IL EST NÉCESSAIRE DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LA DURÉE OCTROYÉE À CHACUN POUR QUE NOUS PUISSIONS ACHEVER À TEMPS LES AUDITIONS DES OBSERVATIONS.

NOUS AFFICHERONS SUR NOTRE SITE WEB L'ORDRE DE PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS DES PARTIES AVANT LA SEMAINE DES OBSERVATIONS ORALES.

COMME JE L'AI DÉJÀ DIT, JE CONSIDÈRE QUE LE MANDAT DE LA PHASE 2, GUÉRISON ET RÉCONCILIATION, EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT. J'AI DONC CHOISI DE RÉSERVER UNE JOURNÉE POUR LES OBSERVATIONS DE LA PHASE 2, ET JE DEMANDE QUE DES OBSERVATIONS ÉCRITES SOIENT DÉPOSÉES SÉPARÉMENT POUR LA PHASE 2. JE PENSE QU'IL EST IMPORTANT D'ACCORDER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA PHASE 2 ET DE NE PAS LA RELÉGUER À LA FIN DES OBSERVATIONS SUR LA PHASE 1.

LE 27 FÉVRIER 2009 EST RÉSERVÉ AUX OBSERVATIONS ORALES SUR LA PHASE 2. LES AUDITIONS COMMENCERONT À 9 H 30. CHAQUE PARTIE A DROIT À 30 MINUTES AU MAXIMUM.

LES OBSERVATIONS ÉCRITES SUR LA PHASE 2 SERONT RENDUES PUBLIQUES LE 24 FÉVRIER 2009, SUR LE SITE WEB. COMME POUR LES OBSERVATIONS CONCERNANT LA PHASE 1, LES PERSONNES QUI FONT DES OBSERVATIONS DOIVENT PRÉPARER UN RÉSUMÉ DE DIX PAGES AU PLUS POUR AIDER LE PUBLIC À COMPRENDRE LES POINTS PRINCIPAUX DES OBSERVATIONS.

LES MEMBRES DU PUBLIC PEUVENT VISIONNER LES OBSERVATIONS ORALES SUR LES PHASES 1 ET 2 PAR DIFFUSION SUR LE WEB. ILS PEUVENT AUSSI ASSISTER AUX AUDITIONS DES OBSERVATIONS POUR AUTANT QU'ILS TROUVENT UNE PLACE DANS LA SALLE D'AUDIENCE. DES SERVICES DE TRADUCTION SIMULTANÉE SERONT OFFERTS.

À LA PHASE 1, SEULES LES PARTIES ÉTAIENT AUTORISÉES À PRÉSENTER DES OBSERVATIONS. DANS LA PHASE 2, TOUT LE MONDE EST INVITÉ À PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES. LES MEMBRES DU PUBLIC PEUVENT SOUMETTRE LEURS OBSERVATIONS ÉCRITES SUR LA PHASE 2 AVANT LE 12 FÉVRIER 2009, AU PLUS TARD. DES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS SERONT AFFICHÉS AUJOURD'HUI SUR NOTRE SITE WEB. JE TIENDRAI COMPTE DE CES OBSERVATIONS LORSQUE JE RÉDIGERAI MES RECOMMANDATIONS POUR LA PHASE 2.

JE RAPPELLE À TOUS ET À TOUTES QUE LES AVOCATS DE LA COMMISSION NE FONT PAS D'OBSERVATIONS DANS LE CADRE DE LA PHASE 1. NI LE PERSONNEL DE LA COMMISSION NI MON COMITÉ CONSULTATIF NE FONT DES OBSERVATIONS DANS LE CADRE DE LA PHASE 2. POUR ME SECONDER, ILS ÉTUDIERONT LES OBSERVATIONS ÉCRITES ET ÉCOUTERONT LES OBSERVATIONS ORALES, CE QU'ILS FERONT, J'EN SUIS SÛR, AVEC SOIN ET ATTENTION, TANDIS QUE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL FRANCHIT CE JALON ESSENTIEL DE SON HISTOIRE.